Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais

Résolution adoptée le 5 septembre 2018 concernant le remplacement du Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) à titre de partenaire de la TRGIRTO

TRGIRTO 201809-5

Attendu que le Pôle d'excellence en récréotourisme de l'Outaouais (PERO) a transmis une résolution datée du 5 juillet 2018 à l'effet qu'il se retirait à titre de partenaire de la TRGIRTO;

Attendu qu' il n'y a pas de précision dans les règlements de la TRGIRTO en cas de retrait d'un partenaire;

Attendu que le président, M. Dugas souhaite qu'une recommandation pour la Table des préfets soit adoptée par la TRGIRTO par résolution proposant une procédure pour le remplacement du siège du Groupe Nature maintenant vacant.

Sur proposition de M. François Saumure, secondé de M. Jacques David, il est décidé unanimement de recommander à la Table des préfets de procéder au remplacement du 4^e siège du Groupe Nature en lançant un appel de candidature auprès des organismes de conservation et de protection de l'environnement.

Adoptée à la TRGIRTO le 5 septembre 2018